

PREUVE DE DEPOT N° A-6-R020LZCIB

DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

une installation classée relevant du régime d'autorisation : une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON NON Ancien VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	
51270 CONGY Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins : une installation classée relevant du régime d'autorisation : une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON NON	
Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins : une installation classée relevant du régime d'autorisation : une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON NON Ancien	
Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins : une installation classée relevant du régime d'autorisation : une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON NON Ancien	
une installation classée relevant du régime d'autorisation : une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON NON Ancien VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	e oo sa faa ya qabbiilga ya ga
une installation classée relevant du régime d'enregistrement :	
Ancien VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	
I VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES	
Date effective du changement d'exploitant :	
Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :	
Déclarant : Ulysse Collin	
Date de la déclaration du changement d'exploitant :	
Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :	

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.